



Le Fonds d'appui aux initiatives étudiantes

Dans le cadre d'une campagne de souscription, l'Association des étudiants de Polytechnique (AEP), la Fondation de Polytechnique et l'École ont décidé de créer un fonds destiné à financer des projets proposés par la communauté étudiante. Appelé Fonds d'appui aux initiatives étudiantes (FAIE), il sert à financer différents projets qui sont soumis par les étudiants.

Tous les étudiants du 1^{er} cycle peuvent soumettre un projet. Plusieurs projets ont été financés l'an dernier pour un montant de **plus de 60 000 \$**. Nous avons donc encore besoin de votre contribution de 10 \$ par session pour réaliser vos projets.

Étant entendu qu'il s'agit d'une initiative au profit des étudiants, la cotisation non-obligatoire et automatique au premier cycle, a été fixée par l'AEP à 10 \$. Cette contribution est prélevée en même temps que les frais d'inscription. Évidemment, vous avez aussi la possibilité de donner plus ou de ne pas contribuer.

Enfin, le choix des projets sera décidé par un comité formé d'étudiants de plusieurs horizons. Les étudiants se donnent aussi les moyens de voir grand par le Fonds d'appui aux initiatives étudiantes. Il ne manque plus que vos projets... La date limite pour le dépôt des projets à la session d'hiver est le 17 février 2012.

Fonctionnement

L'étudiant qui désire contribuer plus de 10 \$ au FAIE peut procéder ainsi :

- il doit transmettre sa réponse par courriel à fondsAEP@polymtl.ca,
- en mentionnant qu'il désire contribuer un montant supplémentaire de (précisez le montant).

Ce montant sera facturé à ses frais de scolarité pour le trimestre d'hiver 2012. Un reçu d'impôt lui sera émis pour un montant supérieur à 25 \$.

Pour l'étudiant qui considère qu'il lui est impossible de contribuer au FAIE, la procédure est tout aussi simple :

- il doit transmettre sa réponse par courriel à fondsAEP@polymtl.ca,
- en mentionnant qu'il ne désire pas contribuer au « Fonds d'appui aux initiatives étudiantes » pour le trimestre d'hiver 2012.

Ce montant sera alors déduit de son deuxième paiement ayant lieu vers la mi-session.

N'oubliez pas d'indiquer votre nom, prénom et numéro de matricule. Les courriels devront être transmis avant le 30 janvier 2012.

Il est à noter que seuls les étudiants voulant donner plus ou ne pas contribuer au FAIE ont à transmettre un courriel à fondsAEP@polymtl.ca. Tous les autres étudiants verront leur cotisation automatique non obligatoire inscrite à leur relevé de compte.

L'Association des étudiants de Polytechnique, la Fondation de Polytechnique et l'École sont heureux que les étudiants se soient donné les moyens d'agrémenter leur passage à Polytechnique et de soutenir les initiatives de leurs collègues. Ce fonds vous appartient, soyez-en fiers et soumettez vos projets.

Patricia Boivin, Présidente
Association des étudiants de Polytechnique

Diane de Champlain, directrice générale
Fondation de Polytechnique

**Veillez nous transmettre votre réponse par courriel
avant le 30 janvier 2012 à :**

fondsAEP@polymtl.ca

En précisant l'un des choix suivants :

- Je désire contribuer un montant supplémentaire de _____\$.
Ce montant sera facturé à vos frais de scolarité pour le trimestre d'hiver 2012.
- Je ne désire pas contribuer au « Fonds d'appui aux initiatives étudiantes » et ce, pour le trimestre d'hiver 2012.

N'oubliez pas d'indiquer votre nom, prénom et matricule.